



## COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL CFDT et CGT

A sa demande, l'intersyndicale CFDT et CGT de l'IFCE a rencontré trois conseillers techniques du MAAF le 14 octobre 2014.

Très inquiète des propos du Directeur Général de l'IFCE en Comité Technique Central, « *comme mon prédecesseur je n'aurais pas d'état d'âme à fermer nos Haras* », l'intersyndicale, a décidé d'interpeller le Cabinet du Ministre. Mr FALCONE nous a assuré que si l'Etat a augmenté la subvention de 6 Millions pour les 3 années à venir, c'est pour donner à l'IFCE des moyens d'action .

L'entrevue a porté sur :

- L'ordonnance dans la loi d'avenir pour le service d'inspecteurs sanitaires. La DGAL a 12 mois pour faire paraître cette ordonnance. Nous avons rappelé que les agents du SIRE contribuaient aux actions du domaine sanitaire depuis plusieurs années. La loi prévoit également la mise en place d'un système universel d'insémination artificielle dans la filière équine.
- Les représentants du personnel ont déploré que la présentation du COP ait été faite sans avoir connaissance de la subvention ministérielle. La dotation du ministère pour le fonctionnement de l'IFCE sera de 42.3 millions en 2015 et proche de 43 en 2016. Le Directeur Général dispose donc des moyens pour monter des projets sur nos sites.
- En ce qui concerne les moyens humains, nous n'avons pas obtenu l'arrêt des suppressions d'emplois mais un – 40 ETP/an au lieu d'un – 50/an .
- Le plan de requalification mentionné dans le COP doit être précisé et consolidé en matière budgétaire. Il doit permettre une reconnaissance des nouvelles missions mises en œuvre et de l'évolution des missions, notamment dans le cadre du travail administratif de SIRE .
- Les représentants du personnel déplorent que pour une estimation de la population éligible à la déprécarisation à hauteur de 100 agents, il a été annoncé une perspective de création de 58 postes de titulaires d'ici fin 2016. Fin 2014, seulement 23 titularisations sont engagées. Il est donc indispensable que des postes soient ouverts en nombre suffisant en 2015. Les représentants du personnel ont indiqué que 22 collègues en CDD sont actuellement menacés de non renouvellement de leur contrat en décembre et que cette situation n'est pas acceptable.
- Les agents sont en souffrance au travail : perte du métier, avenir du haras incertain, augmentation des loyers (impact très important sur la famille)

En disposant désormais de ces informations, les représentants du personnel vont faire préciser les modalités de leur mise en œuvre par la direction de l'IFCE.

Mme BAILLE nous a proposé une nouvelle rencontre sur les mesures de requalification, de reclassement et d'évolution de carrière.

La CFDT et la CGT avaient invité FO à les rejoindre pour faire l'unité face à de tels enjeux.

La CFDT et la CGT travaillent pour l'intérêt de tous les agents de l'IFCE.

Pour le CGT

Laurent BOURY

Daniel LE HELLO

Lionel VIEL

Pour la CFDT

Alain DESBIENDRAS

Thierry DUCHAUSSOY

Anne Michèle VACHIER